

GRÈCE

LES DAMES, SELON LES FIGURINES DE TANAGRA ET D'ASIE MINEURE.

NOTA. — Nous avons représenté, dans une suite de peintures des vases, les pièces diverses du costume féminin depuis la ceinture du sein jusqu'au majestueux peplos; nous renvoyons donc pour ces détails aux planches ayant pour signes la Fontaine, la Plume et l'Écritoire.

N° 1. — Jeune femme se drapant dans un peplos ou *himation* bleu. — Longs cheveux bouclés formant un *krobyle* au-dessus du front; *chiton* blanc ou tunique talaire, sans manches, dont l'épaulette glisse le long du bras droit.

Les terres cuites du *pays des Tanagréens* sont toutes empruntées à la vie journalière, et la plupart du temps à la vie féminine. Avec ces figurines, originaires destinées, sans aucun doute, à embellir les habitations, puis à être mises dans la tombe avec le défunt, on a en réalité l'expression la plus vivante de la société antique. Il serait difficile, ainsi que le dit M. O. Rayet, d'imaginer documents plus authentiques et plus instructifs pour l'histoire du costume et de la vie familière des anciens Grecs.

La partie fondamentale du costume que l'on voit sur les terres cuites de Tanagra, est le *chiton* ou tunique (*χιτών ποδύρης*); c'est une robe intime, une chemise longue. Tantôt cette chemise n'a que de petites manches couvrant la naissance du bras; tantôt elle est ouverte par en haut sur les deux côtés et s'attache sur les épaules au moyen d'agrafes. D'une majestueuse ampleur chez les femmes mariées, la tunique talaire, chez les jeunes filles, était assez étroite pour dessiner les formes.

La manière d'attacher la ceinture en varie aussi l'effet; les courtisanes la remontaient aussi haut que possible, de manière à faire valoir la prééminence de la gorge.

Cette tunique était le seul vêtement de la femme dans l'intérieur de la maison. Pour sortir, la dame grecque y ajoutait l'*himation* (*ἡμάτιον*), nom générique sous lequel on comprenait le peplos (*πέπλος*) et aussi la calyptra (*καλύπτρα*) qui ne paraît différer du peplos que par la légèreté du tissu et par la petitesse relative de ses dimensions. Les petits plis de la calyptra font supposer qu'elle était en lin.

Toutes les variétés de l'*himation* sont des pièces d'étoffe rectangulaires. A Thèbes, à l'époque de Dicéarque, cette pièce d'étoffe était toujours blanche; à Tanagra, au contraire, ville riche et luxueuse, on la voit presque toujours rose; elle est quelquefois, en outre, brodée sur tout son pourtour d'une couleur différente, jaune, pourpre ou noire.

Lorsqu'il faisait chaud, la dame grecque, pour se mettre à l'aise, laissait la calyptra flotter par derrière à la hauteur de sa taille en la soutenant seulement sur les deux bras à demi repliés et laissant

les bouts pendre de chaque côté; ou bien encore elle rassemblait un de ces bouts et le rejetait négligemment sur son épaule gauche.

Par les temps froids, ou lorsque la dame voulait se vêtir d'une manière plus majestueuse, elle portait un des bords de la calyptra, à peu près au milieu de sa longueur, sur le sommet de la tête de manière que ses cheveux et une partie du front fussent couverts. Lorsque l'extrémité de la calyptra avait été préalablement bien étalée sur la poitrine et l'extrémité droite entièrement rejetée sur l'épaule gauche, l'intersection des bords supérieurs de ces deux parties se faisait sur la bouche; on ne voyait plus du visage que les yeux et le nez. Cet arrangement était surtout en usage chez les Thébaines.

N° 2. — Tanagréenne enveloppée dans un *himation* rose et tenant de la main gauche, cachée sous la draperie, un éventail en forme de feuille de lotus. — L'ajustement du manteau qui recouvre le bas du visage est un chef-d'œuvre d'art et de goût.

Les figurines de terre cuite dont on a recueilli des quantités considérables et qui ont souvent le mérite d'être des œuvres authentiques des époques les plus belles de l'art, ainsi qu'en témoigne M. L. Heuzey, offrent l'avantage précieux, au point de vue du costume, de représenter celui-ci porté avec la tournure que, selon le goût, le besoin, la mode, les femmes savaient lui donner. Que le peplos ou l'*himation* prenne ou non l'appellation de calyptra, qu'il soit ou non une variété du châle des dames grecques, qu'il ait avant tout un caractère nuptial, qu'il soit particulièrement l'emblème de la pudeur des femmes mariées et qu'il serve à les distinguer des jeunes filles, ce qu'il importe surtout d'observer, ce sont les mille façons de draper ce vêtement, devenu dans quelques villes de la Grèce un voile presque aussi sévère pour les femmes que le *feredjé* l'est encore dans la vie orientale. Les statuettes des *coroplastes* ou *modeleurs de poupées* montrent clairement que, sous le voile du manteau le plus pudique, les dames grecques savaient conserver une tournure personnelle, malgré l'incognito que semblait assurer ce manteau lorsque la plus grande partie du visage en était couverte.

N° 3. — Jeune fille de Tanagra portant également l'éventail. — Le peplos rose, avec une large bordure bleue, pittoresquement ajusté,

laisse le bras droit à découvert et couvre le bras gauche posé sur la hanche. Cheveux peints en rouge et noués en chignon.

N° 4. — Jeune fille de Tanagra. — Les mains se tiennent sous l'ample draperie. Souliers jaunes à semelles rouges.

L'himation sert de voile et le chapeau à larges bords galonnés est posé par-dessus. Cette coiffure pointue est la *causia* thessalienne; les dames grecques la portaient pour sortir ou pour voyager; sur la scène, ainsi qu'on le voit par un passage de Sophocle, le chapeau thessalien, qualifié de *ἡλιοστέρης* (*héliostérès*) caractérisait aux yeux des spectateurs une femme venant de faire une route longue et pénible. L'immense chapeau de paille de jonc que les paysans de la Thessalie portent encore sous le nom de *σκιᾶδι* (*skiadi*), dont ils font usage pour les travaux des champs et qu'ils suspendent derrière leur dos, comme les anciens, est toujours l'antique *causia* nationale.

N° 5. — Jeune fille portant à la main gauche une boîte à miroir ouverte et peinte en rouge. Son peplos forme voile et un large bandeau entoure le front.

N° 6. — Jeune Tanagréenne dont la chevelure rouge est couronnée de lierre et de corymbes. — La main droite tient un éventail de même type que les précédents. Manteau bleu tendre drapé de manière à n'envelopper que la moitié du corps. Souliers jaunes à semelles rouges.

N° 7. — Jeune fille de Tanagra portant un diadème. — Le corps est majestueusement drapé dans un chitôn et un himation. Lèvres rouges. Cheveux bruns.

N° 8. — Groupe de deux jeunes filles se tenant enlacées. — Celle de gauche, la tête enveloppée d'un himation rose qu'elle retient sous le menton, a les yeux tournés vers sa compagne; celle-ci, drapée dans un himation bleu qui laisse la gorge à découvert, tient une balle de la main gauche. Ses cheveux sont nattés et disposés en couronne autour du chignon. Toutes deux ont les lèvres peintes en rouge.

N° 9. — Jeune fille assise sur un siège à dossier (sans accoudoirs) recouvert d'un coussin bleu de ciel. — Ses bras, cachés sous l'himation, reposent sur le coussin; le pied droit repose sur un petit tabouret, l'autre sur la traverse qui relie les deux montants du fauteuil. Cheveux et lèvres rouges.

N° 10. — Jeune fille coiffée d'un bonnet, drapée dans un chitôn et un himation qui recouvre les deux bras, l'un pendant, l'autre replié et retenant la draperie sur la poitrine. Souliers jaunes à semelles rouges. Cheveux roux.

N° 11. — Déesse chypriote coiffée d'un diadème énorme. — Cette parure, travaillée à jour, se compose de quatre rangs étagés de feuilles, de disques et de perles, entremêlés de fruits rappelant par leur nature les pâtes vitreuses serties d'or.

La déesse a des cheveux ondulés qui semblent préparés par le fer; les oreilles sont percées pour recevoir des boucles d'or; un collier à pendeloque tombe des épaules. Agrafé sur l'épaule gauche, le chitôn est échancré sur la poitrine et retenu au-dessous du sein par une ceinture ornée de gros boutons.

Ce fragment a tous les caractères d'un jouet auquel manquent les bras mobiles de la poupée antique.

N° 12. — Jeune fille assise sur un rocher. — Sa poitrine est nue; couronne de fleurs et de fruits; sa main droite, posée sur le genou, tient un petit sac à jouets. L'himation, rose tendre, recouvre les jambes et passe sur l'épaule et le bras gauche. Cheveux bruns.

N° 13. — Jeune fille de la Béotie. — Chitôn sans manches, himation rose tendre enveloppant le bas du corps. Les yeux sont colorés de blanc et de noir; cheveux bruns.

Dans ces terres cuites, les cheveux sont souvent peints en rouge brun, plus souvent encore en rouge ardent ou en jaune; parfois même ils sont poudrés d'or. Le châtain serait la couleur naturelle de la chevelure des Béotiennes, que Dicaërque appelle un châtain brillant et doré, chevelure encore aujourd'hui si fréquente dans les parties de la Grèce où la race a conservé sa pureté.

Les pieds sont toujours finement chaussés. Les femmes de Thèbes portaient des bottines minces, basses et étroites, de couleur rouge; des bottines, si « bien lacées que le pied semblait presque nu », dit encore Dicaërque. Dans les figurines de Tanagra la mode est un peu différente: la semelle seule est rouge, la chaussure toujours jaune, comme le sont encore aujourd'hui les babouches des Turques.

Les yeux peints de ces statuettes révèlent l'usage général du kohl et l'emploi non moins général du carmin posé au pinceau sur les lèvres.

Les terres cuites antiques que nous reproduisons d'après les photographies publiées par M. Camille Lécuyer, conservaient des traces de coloration que le collectionneur indique d'ailleurs dans son intéressant recueil. Ce guide direct et nos souvenirs personnels de l'exposition du Trocadéro sur la teinture ardente si générale et même sur la poudre d'or de certaines chevelures (un mode assyrien), nous permettent de donner ici ce qui n'est plus dans les originaux qu'à un état de faible indice.

Voir, pour le texte: M. L. Heuzey, Recherches sur les figures de femmes voilées, dans l'art grec. — M. O. Rayet, les Figurines de Tanagra (Gazette des Beaux-Arts, 1875). — Terres cuites de Tanagra et d'Asie Mineure, catalogue de la collection de M. Camille Lécuyer, Paris, 1883.



GREECE

GREECE

GRIECHENLAND

EE

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Carred del.